REPUBLIQUE FRANÇAISE

Rumilly, le 9 novembre 2021

Ville de Rumilly
Hôtel de Ville
BP 100
74152 Rumilly cedex
Tél. 04 50 64 69 00
Fax 04 50 64 69 21
contact@mairie-rumilly74.fr

↘ Arrêté municipal

MODIFIANT LA CIRCULATION DES VEHICULES AVENUE DES ALPES DU 22 AU 26 NOVEMBRE 2021 A L'OCCASION DE TRAVAUX SUR LE RESEAU ROUTIER

Nature : 6.1. Police Municipale
Arrêté n° 2021-331/T318
Nos réf : CH/AF/ODP/cc

Le Maire de RUMILLY, Haute-Savoie,

VU les dispositions du Code Pénal,

VU l'article R.411.8 du Code de la Route,

VU les articles L.2213.1 et L.2213.2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le règlement général de la circulation urbaine et les divers arrêtés s'y rapportant,

CONSIDERANT la demande de l'entreprise VEOLIA EAU,

CONSIDERANT qu'il est nécessaire de modifier la circulation des véhicules pour le bon déroulement des travaux,

A R R E T E

Article 1er : Sont autorisés sur le domaine public les travaux de réfection de grille, réalisés par l'entreprise **VILLARD TP, avenue des Alpes, face à l'accueil de la société TEFAL, du lundi 22 novembre 2021 au vendredi 26 novembre 2021, de 9h à 16h.**

Article 2 : Compte tenu de la conception des lieux et de l'implantation du chantier, la circulation des véhicules se fera en alternat, régulé par des feux tricolores.

Alinéa 2 : Les véhicules circuleront au pas du piéton aux abords et tout le long du chantier.

Alinéa 3 : Pour des raisons de sécurité, les piétons seront déviés sur le trottoir d'en face.

Article 3 : Le présent arrêté devra être affiché par l'entreprise chargée des travaux.

Alinéa 2 : La signalisation réglementaire nécessaire sera mise en place et maintenue en l'état par la société VILLARD TP.

Article 4 : Messieurs le Commandant de la Communauté de Brigade de Gendarmerie de RUMILLY, le Chef de Poste de la Police Municipale et la Direction des Services Techniques de la ville sont chargés chacun en ce qui le concerne de veiller à l'exécution du présent arrêté.

Article 5 : AMPLIATION sera transmise à :

- Monsieur le Commandant de la Communauté de Brigade de Gendarmerie de RUMILLY,
- Monsieur le Chef de Poste de la Police Municipale de RUMILLY,
- Monsieur le Président de la Communauté de Communes ,
- Direction des Services Techniques,
- VEOLIA EAU, 23 avenue de l'Arcalod 74150 RUMILLY
- VILLARD TP avenue de l'Arcalod 74150 RUMILLY,
- La presse.

Le Maire,

Christian HEISON